

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 21 décembre 2007
(convocation du 10 décembre 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Décembre Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HOURCQ Robert, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. GRANET Michel (à cpter de 11 h 45)
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain (jusqu'à 10 h 30)
M. JUPPÉ Alain à M. VALADE Jacques (à cpter de 11 h 45)
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. BELIN Bernard à M. BAUDRY Claude (jusqu'à 10 h 00)
M. BENOIT Jean-Jacques à M. JOUVE Serge (jusqu'à 10 h 30)
Mme. BOURRAGUE Chantal à Mme. CARLE DE LA FAILLE M. Claude
Mme. BRUNET Françoise à M. DAVID Jean-Louis
M. CANIVENC René à M. CASTEL Lucien
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. DELAUX Stéphan
M. CAZENAVE Charles à M. PETIT Alain

Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
Mme. DARCHE Michelle à Mme. PUJO Colette
M. FAYET Guy à M. CASTEX Régis
M. GOURGUÉS Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. HURMIC Pierre à Mme. NOËL Marie-Claude
M. JAULT Daniel à Mme. NABET Brigitte
M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUANCARD Joël à M. DUCASSOU Dominique
Mme. VIGNE Elisabeth à M. SIMON Patrick

LA SEANCE EST OUVERTE

**Ecoparc de Blanquefort - mise en place d'un système de management
environnemental et démarche de certification ISO 14001 - Marché selon la
procédure adaptée de l'article 28 du Code des Marchés Publics - Autorisations**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

LE CONTEXTE

Une démarche d'étude environnementale engagée en 2005 sur le parc d'activité de Blanquefort (aujourd'hui dénommé Ecoparc de Blanquefort) avait donné lieu aux préconisations suivantes :

- . Mise en place d'un système de management environnemental (SME) concernant les activités de la CUB sur ce parc.
- . Engagement d'une démarche de certification ISO 14 001

L'incertitude pesant aujourd'hui sur l'avenir de l'Ecoparc de Blanquefort en raison des difficultés du site FORD remet en avant l'opportunité que peut représenter cette démarche SME / ISO 14 001 pour renforcer l'attractivité de ce territoire aux yeux des entreprises. En effet, les entreprises sont elles mêmes soumises à des contraintes réglementaires de plus en plus fortes au niveau environnemental.

Sur la base des travaux préalablement réalisés, il a donc été décidé de poursuivre la démarche.

L'ACTION PROJETEE

La démarche prend la forme d'une Assistance à Maîtrise d'ouvrage (AMO) dont le titulaire sera désigné dans le cadre d'un MAPA.

Le MAPA, dont le montant global est évalué à 30 000 euros HT, fera l'objet de deux tranches :

- . Une tranche ferme, d'une durée de 3 mois
- . Une tranche conditionnelle, d'une durée de 15 mois

- **La tranche ferme :**

Elle consiste à définir le périmètre de certification:

- **Réaliser l'analyse environnementale** permettant d'identifier et de hiérarchiser les activités ayant un impact environnemental significatif
- **Réaliser l'inventaire ICPE** (installations Classées en Protection de l'Environnement)
- **Inventorier les textes réglementaires** relatifs à la gestion des parcs d'activité
- **Sélectionner les points** qui sont de la compétence de la CUB
- **Identifier le personnel** de la CUB concerné à tout niveau hiérarchique sachant que toutes ces personnes devront être sensibilisées voire formées à la démarche de management environnementale
- **Identifier les « personnes travaillant pour le compte de la CUB »** (maîtres d'œuvre, entreprises de travaux, concessionnaires...) dans le cadre des activités définies : elles doivent être sensibilisées à la démarche et respecter des prescriptions environnementales.

- **La tranche conditionnelle :**

Elle consiste à construire le système de management environnemental :

- **Mettre en œuvre les moyens :**
 - Rédaction et mise en application des consignes à respecter pour maîtriser les activités ayant un impact environnemental significatif
 - Acquisition de compétences du personnel : formation (en lien avec le plan de formation de la CUB)
 - Appropriation par le personnel : communication interne et sensibilisation
 - Implication des fournisseurs, prestataires, sous traitants : information et sensibilisation, formulation d'exigences environnementales (rédaction des cahiers des charges)
 - Prévention des situations d'urgence ayant un impact environnemental
 - Ecriture de ce qui est fait et gestion de la documentation
- **Organiser le suivi et le contrôle** pour apporter les corrections nécessaires.
 - Elaborer la preuve de ce qui est fait
 - Mettre en place un système de suivi et de contrôle (indicateurs, contrôles opérationnels)
 - Mettre en place un système d'identification des dysfonctionnements, des non-conformités réglementaires ; d'identification et de mise en œuvre des actions correctives nécessaires
 - Mettre en place des audits périodiques

Engager et accompagner jusqu'à l'aboutissement la démarche de certification ISO 14001.

En conséquence et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer le marché avec le Cabinet qui sera retenu, pour un montant estimé à 30 000 HT, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La dépense correspondante sera inscrite au chapitre 20 – article 2031 – fonction 900 – CRB D100 – PROG DDO1 – du Budget de l'exercice 2008.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 décembre 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 FÉVRIER 2008**

PUBLIÉ LE : 12 FÉVRIER 2008

M. JEAN-CHARLES BRON